

Formation : Brevet Professionnel BP « Menuisier Fabricant »

CFA du BATIMENT de CHARTRES

Présentation de la formation : formation par apprentissage

- Durée totale : **2 ans obligatoirement** (dont 800 heures obligatoires sur le CFA),
- Rythme de l'alternance en principe : **2 semaines entreprise, 1 semaine CFA** (sous réserve de modifications).

Conditions d'accès :

- Avoir un diplôme de niveau **V** (CAP ou BEP) dans le domaine de la menuiserie,
- Être âgé(e) de moins de **26 ans**,
- **Avoir une entreprise de formation.**

Inscription :

- L'inscription se fait à **réception** du contrat d'apprentissage, **sous réserve de nos places disponibles.**

Objectifs de la formation :

- **Savoir assurer la responsabilité d'un chef d'équipe** : encadrer une petite équipe sur un chantier de moyenne importance, assurer la sécurité générale d'un chantier (protections individuelles et collectives), assurer le contrôle de la conformité des travaux réalisés...
- **Apprendre à réaliser les tâches du métier** : fabriquer des agencements de cuisine, de salle de bain, de chambre..., fabriquer des portails, des fenêtres, des portes d'entrée, des escaliers..., poser des parquets, des plafonds, des cloisons...
- **Apprendre à organiser son activité** : organiser son poste de travail (outils, matériaux...), réaliser une étude de fabrication, passer des commandes à partir d'un cahier des charges, consulter les normes et les DTU en vigueur, respecter le planning du chantier, établir un compte-rendu d'activités...
- **Apprendre à travailler en sécurité** : respecter les règles de sécurité du chantier (port de gants, lunettes, casque échafaudages, échelles), utiliser les machines outils avec des protecteurs, alerter un responsable lorsque l'outillage nécessite une remise en état...
- **Respecter l'image de l'entreprise** : être vigilant à la propreté et la tenue du chantier, adopter des attitudes professionnelles (ponctualité, réactivité...), assurer une communication positive auprès des clients et des fournisseurs...

Matières enseignées :

- **Enseignement professionnel - 20h par semaine** : dessin technique (5h), technologie et atelier (15h)
 - **Technologie** : création et gestion de plannings, choix d'outils, gamme d'usinage, processus de fabrication, calcul d'isolation, choix de quincaillerie, etc.
 - **Atelier** : réalisation d'ouvrages complexes (persiennes, escaliers...), géométrie descriptive (épure, plans sur règle, etc.)
- **Enseignement général - 15h par semaine** :
Mathématiques et Sciences Appliquées (7h), Expression française et Ouverture sur le monde (5h), PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (2h), Législation (1h)

Équipement pédagogique :

- **Atelier** : salle de technologie (utilisation de tableau interactif). Les apprentis menuisiers bénéficient d'un atelier vaste et lumineux équipé de scies circulaires, d'un ruban, de mortaiseuses, d'une tenonneuse, de toupies, d'une raboteuse, d'une dégauchisseuse, etc.)

Débouchés :

- Les ouvriers qualifiés sont actuellement très recherchés. Près de neuf embauches de jeunes sur dix s'effectuent dans les entreprises artisanales dont la majorité des travaux est réalisée dans les domaines de la réhabilitation, de la rénovation et de l'agencement. Les entreprises de construction recherchent elles aussi des jeunes menuisiers qualifiés auxquels elles offrent des perspectives d'évolution (ex : chefs d'équipe, contremaîtres). Après quelques années d'expérience, un menuisier expérimenté peut envisager s'installer à son compte.